

## LA REVALORISATION : TOUJOURS PAS AU RENDEZ-VOUS !



La période du confinement a rendu visibles l'engagement et la capacité d'adaptation des personnels que le Ministère a dû, bon gré mal gré, reconnaître. Elle a aussi révélé une réalité : la Profession utilise

son propre matériel pour travailler et a engagé des frais pour assurer ses missions à distance. Ce contexte si particulier a remis au premier plan la **nécessité de reconnaissance par**

**l'Institution et l'insuffisance des rémunérations des personnels**, que les discussions interrompues sur la réforme des retraites avaient déjà rendue manifeste.

**Notre détermination à obtenir une revalorisation réelle pour tous les personnels ne peut en sortir que renforcée.**

Pourtant, aucune mesure concernant tous les personnels n'est envisagée : ni dégel du point d'indice, ni abrogation du jour de carence ! Seule l'idée de primes, ne concernant, par définition, qu'une partie seulement des personnels, est régulièrement évoquée.

## LES PRIMES : UN MIRAGE DE REVALORISATION !

Attachées à des fonctions particulières, moins souvent occupées par des femmes, **les primes aggravent les inégalités salariales**. Elles sont aussi **un redoutable outil de management** par la mise en concurrence des personnels. Enfin, elles ne permettent en rien de rattraper les pertes de pouvoir d'achat accumulées.

→ **Prime d'attractivité ?** En février 2020 déjà, le Ministère envisageait d'améliorer la rémunération des professeurs, CPE et PsyEN par une prime d'attractivité dont les montants, caractérisés par leur faiblesse, varieraient en fonction du nombre de personnels concernés et ne concerneraient pas les personnels en fin de carrière.

→ **Prime Covid :** Le Ministère prévoit le versement d'une prime exceptionnelle sur critère de mobilisation et d'implication conséquente durant le confinement. Retrouvez tous les détails sur notre site (voir ci-dessous).



<https://snes.edu/R/PrimeCovid>

Les syndicats de la FSU soulignent l'engagement sans faille de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. La reconnaissance de celui-ci doit passer par **le dégel du point d'indice et une revalorisation salariale conséquente pour tous**. Le versement d'une prime exceptionnelle sur critères – opaques et forcément inéquitables – ne répond pas à cette attente.

La FSU rappelle aussi la nécessité d'**une prime d'équipement, déliée du télé-enseignement**, même si elle est devenue une évidence dans le contexte de l'enseignement à distance.



Pour le SNES-FSU, les mesures présentées relèvent toujours du « travailler plus pour gagner plus » sans constituer le début d'un plan de revalorisation. **La reconnaissance de la Profession doit se traduire par un changement de paradigme : stop au mépris !**

## DÉCLASSEMENT SALARIAL : DES CHIFFRES ACCABLANTS !

- Entre 2000 et 2020, la **perte de salaire** pour un certifié au 8<sup>ème</sup> échelon (gel du point d'indice, augmentation des cotisations retraite) **représente l'équivalent de deux mois de salaire par an !**
- La rémunération d'un professeur, CPE ou PsyEN, recruté aujourd'hui représente **deux tiers de celle perçue au même moment de la carrière par des personnels de la génération de ses parents**.
- **En 1982**, les professeurs certifiés, les CPE et les PsyEN débutants gagnaient **2,1 fois le SMIC ; aujourd'hui, c'est 1,2 fois le SMIC**.
- Le salaire net mensuel moyen d'un enseignant est inférieur de 9,8 % à celui d'un cadre de la Fonction publique et de 32,7 % à celui d'un cadre du privé.
- **Le salaire horaire moyen réel des enseignants** (pour un temps réel de travail de 42h53 selon la DEPP) **est inférieur au salaire horaire moyen : 15,06 € seulement !**

## LES REVENDICATIONS DE LA FSU

**Revalorisation pour tous les personnels, y compris les contractuels !**

- Dégel du point d'indice sans contrepartie
- Abrogation du jour de carence
- Amélioration des déroulements de carrière et reconstruction des grilles
- Statut de fonctionnaire pour les AESH
- Doublement de l'ISOE et alignement pour les professeurs documentalistes et les PsyEN



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**